

LE CANADA ET LE COMMONWEALTH FACE À L'APARTHEID

Au cours des cinq dernières années, le Canada a joué un rôle déterminant au sein du Commonwealth et d'autres instances internationales dans la lutte contre l'apartheid. Peu de pays occidentaux sont allés aussi loin dans l'imposition de sanctions. En outre, rares sont les pays qui ont offert autant d'aide aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. Les sanctions facultatives et obligatoires du Canada - au-delà de 30 - touchent tous les aspects de ses relations avec l'Afrique du Sud. Elles ont été à l'origine d'un grand nombre, sinon de la plupart, des sanctions prises par le Commonwealth et les Nations Unies. À part celles des pays nordiques, les sanctions du Commonwealth représentent le train de mesures le plus complet et le plus efficace jamais pris par un pays, une institution ou une région géographique.

Lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Nassau en 1985, le Commonwealth a lancé, à l'instigation du Canada, un programme visant à contrer l'apartheid. Les chefs de gouvernement, sauf celui de la Grande-Bretagne, ont exprimé l'opinion que les sanctions économiques et autres sont un moyen efficace de forcer l'Afrique du Sud à apporter les changements nécessaires et demeurent un élément essentiel de la lutte de la communauté internationale contre l'apartheid. Comme le décrivent les paragraphes suivants, au cours des cinq années postérieures à l'imposition des sanctions de 1985, le Commonwealth en a institué beaucoup d'autres.

NASSAU, octobre 1985

Alors que régnait un climat de violence politique en Afrique du Sud, le Commonwealth a pris, pour la première fois, des mesures concertées à la réunion des chefs de gouvernement à Nassau. Par l'Accord sur l'Afrique australe, adopté à la réunion de Nassau, le Commonwealth a imposé le resserrement de l'embargo sur les armes, le retrait de l'aide officielle aux activités commerciales, ainsi qu'une interdiction volontaire de la vente de krugerrands et de l'octroi de nouveaux prêts au gouvernement de l'Afrique du Sud et à ses organismes. L'Accord de Nassau a aussi prévu la formation du Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth.

Mesures prises par le Canada :

Outre l'application de ces sanctions, le Canada a aussi lancé un important programme d'aide bilatérale aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. Par ailleurs, en juillet 1985, le Canada a imposé de nouvelles sanctions, dont une interdiction concernant les liaisons aériennes et des restrictions sur les contacts officiels avec les représentants du gouvernement sud-africain.